

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 Novembre 2015

L'an deux mil quinze le deux novembre à 19 heures 30, le conseil municipal de Remigny s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel MOURON.

Etaient présents : Mrs Michel MOURON, Pierre PAYEBIEN, Gérard BARNAY, Gilles BOUSQUET, Stéphane CARLOT, Gérard FLEURY, Sébastien GAUNET, Sébastien LAURENT, Rémy PRIN & Mmes Christiane CANET, Chantal GOUT.

Absents excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Gérard BARNAY

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

PREMIERE DELIBERATION

Sydesl : Projet Réseau Orange

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'éclairage public réseau orange (dossier n°369028 RDP) transmis par le Sydesl et indiquant un coût total de travaux d'un montant de 23 003.80 € HT.

Le plan de financement mentionné dans le courrier précise notamment le coût HT à la charge de la commune.

Cet exposé entendu,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

- Adopte le projet présenté par le Sydesl ;
- Donne son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de 14 753.80 € HT arrondi à 14 800 € HT, sous réserve d'éventuelles dépenses imprévues ;
- Dit que cette contribution communale inscrite au budget communal au chapitre 65 sera mise en recouvrement à l'initiative du Sydesl ;
- Autorise Monsieur le Maire à modifier le contrat de fourniture en conséquence ;
- Autorise le Sydesl à transmettre au fournisseur d'électricité suivant ErDF l'avis de modification de réseau d'éclairage public pouvant entraîner une variation tarifaire du contrat existant ;
- Se réserve par ailleurs le droit de souscrire un contrat d'électricité auprès du fournisseur de son choix et autorise le Maire à engager les consultations nécessaires, le cas échéant.

DEUXIEME DELIBERATION

Décision Modificative - Assainissement

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Pour l'assainissement :

COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
1641	Emprunts en euros	+ 10 124.00 €
2315	Installation, matériel et outillage	- 10 124, 00 €
615	Entretien et réparations	- 28 657, 00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 28 657, 00 €

Le Conseil Municipal, **après avoir délibéré et à l'unanimité des présents**, décide de voter ces crédits tels qu'ils sont présentés ci-dessus

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Logement communal du 19, rue des Ecoles : Suite à la demande de la locataire du 19, rue des Ecoles concernant des travaux dans le logement, la commission bâtiments s'est rendue sur place et a constaté qu'il serait nécessaire de procéder à des travaux de peinture salle de bains et plafond d'une chambre.
- ❖ Monsieur le Maire donne connaissance aux conseillers du rapport d'activités de VNF.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE À 21 h 00